

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12/10/2017

Présidence : Monsieur Carriot - Provisur

Secrétaire : Mme VONE LE MOELLE, CPE

Membres présents : 22

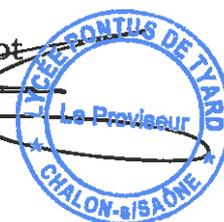
Quorum : 14

N° et nature des questions traitées	N° de page	OBSERVATIONS
1 - Approbation de l'ordre du jour et du CR du CA du 28/06/2017	2	
2 - Gamme tarifaire du restaurant scolaire	2	
3 - Tarifs internat Post-Bac	2	
4 - Tarifs divers	2	
5 - Taux de participation aux charges communes	2	
6 - Conventions	3	
7 - Autorisation d'ester en justice pour le chef d'établissement	3	
8 - Passation de marchés	3	
9 - Répartition des crédits LOLF	3	
10 - Voyages et sorties	3	
11 - Attribution des logements de fonction	5	
12 - Sorties d'inventaire	5	
13 - Rapport du chef d'établissement (AS 2016/2017)	5	
14 - Point sur la rentrée 2017	5	
15 - Point sur la programmation des travaux d'entretien et de rénovation	6	
16 - Questions diverses	6	
TOTAL DES FEUILLETS :		

A Chalon-sur-Saône, le 13 octobre 2017

La secrétaire,
Nathalie VONE LE MOELLE
CPE

Le Président,
Claude Carriot



LYCÉE PONTUS DE TYARD

CHALON/SAÔNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2017

La séance est ouverte par M. Carriot, Proviseur. Il remercie les 22 membres présents et excuse trois élus de la municipalité ainsi que M. Jacques, M. Buquet et Mme Regenet.

1. M. Carriot fait approuver l'ordre du jour et annonce plusieurs questions diverses (3 de la part de l'Administration, 2 de la part de la PEEP, de la part de la FCPE et 2 pour le collège enseignant.) Il rappelle que les élections des personnels ont eu lieu dans la journée, celles des parents auront lieu le lendemain. Les élections CVL ont eu lieu le mardi précédent et il annonce celle des délégués élèves au CA le mardi 17/10. Le compte-rendu du CA du 28 juin 2017 est également adopté à l'unanimité.

2. Gamme tarifaire du restaurant scolaire

Le Conseil Régional fixe les tarifs d'hébergement ; c'est au CA de définir la gamme tarifaire. Mme Luond annonce une augmentation de 1 % au 1/01/2018 pour les forfaits 4 et 5 jours. M. Maréchal fait remarquer que, selon les forfaits, l'augmentation peut se monter à 6 %. Pour les internes, le CR souhaite une harmonisation des tarifs pour atteindre 1 600 euros en 2022.

3. Tarifs Internat post bac

Les tarifs d'hébergement des post-Bac sont soumis au CA. Mme Luond propose d'appliquer le même pourcentage d'augmentation que pour les lycéens.

4. Tarifs divers

12 tarifs divers sont soumis au CA (voir annexe).

5. Taux de participation aux charges communes

Pour DP, internes et commensaux.

(départ de Malo Boulandet à 18h30. Il reste 21 membres).

Question diverse du collège des enseignants

Les enseignants demandent si le lycée s'inscrit dans la démarche souhaitée par le CR de proposer d'ici 2020 50 % de produits locaux ou bio dans les cantines scolaires.

Mme Luond répond qu'elle essaie au maximum d'acheter des produits frais et locaux et reste dubitative face à des produits dits «bio» mais qui proviennent de Hollande, par exemple. A la remarque de M. Larue qui évoque le coût comme frein à cette démarche, elle répond qu'il est surtout difficile de trouver de tels produits.

M. Carriot explique que cela est plus facile dans des petits établissements situés en campagne.

Mme Luond explique également que les produits bio demandent souvent plus de manutention de la part des agents (exemple du lavage de légumes parfois plus sales.)

M. Maréchal propose de se rapprocher de coopératives.

M. Durain dit que cette démarche nécessite l'adhésion des lycées à cette démarche, de trouver des producteurs, d'avoir des circuits d'approvisionnement adéquats et que la transformation des produits puisse se faire localement. Il informe également que la Région a recruté des acheteurs et précise que les aides aux familles ont

été augmentées.

A la question de M. Maréchal de savoir si le lycée s'est porté volontaire pour cette démarche impulsée par la Région, M. Carriot répond qu'il n'a pas été sollicité.

VOTE : adoption des tarifs à l'unanimité.

6. Conventions

a. Convention TIPI (télépaiement)

Mme Luond rappelle que le lycée Pontus a été le premier l'an dernier à la proposer. Les charges de ce mode de paiement seront imputées au lycée et se sont montées à 97 euros l'an dernier pour 17 000 euros de créances.

VOTE : accord à l'unanimité pour continuer d'utiliser ce mode de paiement.

b. Convention pour pouvoir utiliser un robot financé par la Région pour permettre à un élève malade de suivre certains cours depuis son domicile.

VOTE : adoptée à l'unanimité.

7. Autorisation d'ester en justice pour le chef d'établissement

Cela concerne les problèmes de recouvrement.

VOTE : autorisation accordée à l'unanimité.

8. Passation de marchés

VOTE : autorisation donnée au chef d'établissement de passer des marchés dans la limite réglementaire.

9. Répartition des crédits LOLF.

Mme Luond évoque la somme de 3 670 euros dans le BOP 141 et un reliquat de 3 541 euros qui n'est pas perdu et pourra être utilisé l'an prochain.

VOTE : répartition adoptée à l'unanimité.

10. Voyages et sorties.

Mme Luond explique le fonctionnement du nouveau dispositif régional EVEIL.

Les lycées doivent proposer un projet d'internat et une somme de 5 436 euros maximum peut être octroyée. C'est le chef d'établissement qui décide ensuite de sa répartition.

La Région souhaite que les projets s'inscrivent dans plusieurs thèmes au choix (citoyenneté, ouverture culturelle, ouverture à l'international...)

Mme Voné le Moëlle, CPE, décrit le projet rédigé par Mme Pacaut, sa collègue, et elle-même. Elles sont parties du constat que de nombreux élèves internes étaient stressés à l'approche des examens et que de plus, ils n'avaient pas la possibilité, vu leur statut, de participer à des activités de sport ou de relaxation le soir. Ainsi, des devis ont été demandés à Madame Got, diplômée en yoga du rire, et à une éducatrice sportive pour intervenir certains soirs de la semaine sur une période déterminée de quelques semaines dans l'année.

M. Durain confirme que le lycée Pontus va perdre 2 048 euros par rapport à l'ancienne dotation ELBE, mais que cela découle d'une volonté d'égalité entre les établissements, puisqu' auparavant, certains lycées n'utilisaient pas les fonds alloués.

M. Carriot se pose la question du devenir des crédits EVEIL dans le cas de lycées qui ne s'engageraient dans aucune démarche.

Mme Voné le Moëlle se demande en quoi ce nouveau fonctionnement pourrait inciter les lycées qui n'ont jamais fait de projet à se mettre à en faire.

Mme Goujon se pose la même question.

M. Durain fait remarquer la hausse de 1,7 % des sommes dépensées et insiste sur la volonté d'égalité du Conseil Régional.

A la remarque de M. Larue qui évoque les spécificités de notre lycée avec les classes Euro et Bachibac qui entraînent la quasi obligation d'organiser des voyages pour les élèves de ces sections et donc des besoins d'argent plus importants, M. Durain dit qu'il entend cette remarque et la fera remonter au CR. Il promet également qu'un bilan de ce nouveau mode de dotation sera fait.

M. Gourlet s'inquiète du fait que certains projets ne pourront sans doute pas avoir lieu.

M. Durain évoque la possibilité pour le CA d'adopter alors des motions.

M. Maréchal reconnaît qu'il est respectable de la part de la région de vouloir promouvoir une égalité sur le territoire et fait remarquer que les années précédentes, certains membres du CA avaient émis des réserves au sujet de voyages parfois coûteux et que certains élèves et/ou parents vivaient comme des consommateurs sans tenir compte du côté pédagogique de ce type de projets.

M. Carriot explique alors que dorénavant, les projets ne seront plus des projets de voyages mais d'échanges.

(départ de Claire Pruvost à 19h20; il reste 20 membres).

Récapitulatif des voyages :

- Echange avec l'Italie : le montant de 5 900 euros comprend les transports pour l'aller mais également l'accueil des Italiens avec une visite de Beaune. Le coût est plus élevé que l'an dernier en l'absence d'aide de la MDL.

Mme Vampa envisage une vente de chocolats pour faire baisser ce coût.

- Mai 1968 : Projet conduit par Mme Desbrières et Mme Barbe et qui se clôturera par un spectacle le 24 Avril à l'Arrosoir. Le coût de 1 450 euros (dont 450 provenant des crédits musique) comprend entre autre les honoraires des musiciens intervenants.

- Battle Théâtre : projet conduit par Mme Didier avec la classe de seconde 9 qui a besoin d'une somme entre 400 et 500 euros pour les costumes.

- Bibracte : Sortie obligatoire pour 19 élèves de seconde 4 suivant l'enseignement de MPS. Les familles ne participent donc pas au coût de 3 564 euros dont 1 324 euros d'EVEIL. Une tombola et une vente de produits du Jura vont être organisées.

- Projet internat (voir explicatif de Mme Voné le Moëlle plus haut). Coût des intervenantes : 900 euros.

- Séjour de ski aux Rousses : séjour du 15 au 19 janvier pour la classe de seconde 6 et de 4 accompagnateurs. Le coût de 6 970 euros comprend les transports, l'hébergement, la location du matériel et les forfaits. Le coût pour les familles est de 136 euros. Le reliquat de l'an dernier et la vente de produits de Jura permettront sans doute de baisser cette somme.

- Voyage en Espagne : projet déjà présenté l'an dernier avec une aide d'EVEIL de 952 euros.

A cause d'un problème de date, le projet sera à nouveau présenté à un prochain CA. Il concernera 49 élèves de terminale ES et 4 accompagnateurs.

- Autun : Sortie pour les 2^{ndes} 6 et 9 avec Mme Beaudoin le 27 avril.

- Lyon : Sortie pour les 2^{ndes} avec visite du musée des Mathématiques (gratuit) et le musée des Confluences (18 euros par élève) ; montant total : 666 euros.

- Saint Romain en Gal : Sortie pour les 88 hellénistes et les latinistes. Montant total de 1 974 euros, coût pour les familles : 21 euros.

Tous adoptés à l'unanimité (20 votants)

11. Attribution des logements de fonction

Le nouveau cuisinier a obtenu une dérogation à l'obligation de loger.
Mme Luond propose d'affecter ce logement à un agent qui en a besoin.
10 concessions sont autorisées. 9 seulement sont utilisées.

VOTE : adopté à l'unanimité.

12. Sortie d'inventaire

A la suite de tris effectués dans les laboratoires et dans les réserves, Mme Luond propose la sortie de l'inventaire de nombreux appareils obsolètes (voir liste jointe).
Elle informe le CA de la mise en vente de 7 tables rectangulaires à 10 euros et 8 tables hexagonales à 8 euros.

VOTE : adopté à l'unanimité.

M. Carriot intervient pour rappeler la baisse de crédit de 9 % et le fait que le lycée ne proposant que des filières générales, il ne peut bénéficier des taxes d'apprentissage. De plus, des économies sont réalisées, la dotation complémentaire pour la réalisation de travaux est bien utilisée.

Tout ceci n'a peut-être pas été bien pris en compte lors du dialogue de gestion de l'an dernier.

M. Carriot regrette que la location du gymnase soit indexé de 20 % alors que cette location, même si elle permet des bénéfices, engendre des frais et induit du travail supplémentaire pour les agents.

13. Rapport du chef d'établissement (AS 2016/2017)

M. Carriot souligne la stabilité du recrutement en seconde (40 % sont des élèves du secteur) et un meilleur taux d'encadrement.

15 000 euros ont été dépensés en sorties et voyages qui ont bénéficié à à peu près 60% des lycéens.

89 % des élèves de seconde sont allés en classe de première générale, 4% d'entre eux ont redoublé ou ont choisi une réorientation.

M. Carriot rappelle les bons résultats du baccalauréat : 100% de réussite en L, 96,5 % en ES, 99,2 % en S.
4 élèves seulement ont échoué.

M. Carriot fait alors un point sur les travaux réalisés et regrette le retard pris pour les gros travaux du fait de la fusion des régions.

Une question est posée au sujet des alarmes anti-intrusion.

Jean-Baptiste Jaillet dit que les élèves savent maintenant ce qu'ils doivent faire dans cette éventualité mais souligne que les sonneries ne sont pas facilement reconnaissables et que ce pourrait être un des travaux du CVL.

M. Carriot évoque l'exercice d'évacuation effectué le jeudi précédent et reconnaît que même si la sonnerie a créé une certaine confusion, on peut constater que les élèves et les personnels ont été réactifs et se sont regroupés en sécurité loin des bâtiments.

(20h : départ de Mme Desbrières)

14. Point sur la rentrée 2017

M. Carriot explique qu'une dixième terminale a pu être créée tardivement afin d'avoir une quatrième ES, ce qui permet d'avoir des effectifs favorables avec également des effectifs de 24 en L et 30 en S.

Il évoque une augmentation des moyens pour l'AP en première.

Pour les premières, il existe une classe de L à 29 et une classe L/ES à 14 + 16 ; 3 classes ES à 30 et les premières S à 35.

Classes préparatoires : même si on constate une stabilité des effectifs, on peut regretter qu'il manque 2 étudiants étrangers faute de visa et reconnaître une fragilité de cette structure.

Tous les personnels étaient présents à la rentrée ; un petit souci en histoire géographie a été réglé dans les 15 premiers jours.

M. Carriot s'inquiète toutefois du fait que le rectorat ne semble pas avoir anticipé le départ en retraite de Mme Peureux en janvier.

15. Point sur la programmation des travaux d'entretien et de rénovation.

- Réfection de la cage d'escalier.

- Réfection des 2 bureaux vie scolaire, la salle de travail en groupe sera à nouveau disponible pour les élèves à la fin des travaux.

- Poursuite de la réfection des salles de classe.

M. Fevrat demande où en sont les travaux du toit du gymnase à la suite de l'incident de l'an dernier.

M. Carriot dit qu'il existe un toit provisoire qui permet l'utilisation du gymnase en sécurité ; le problème actuel reste les infiltrations d'eau. Les travaux étaient programmés pour les vacances de Toussaint mais ont été reportés, ce que regrette M. Carriot qui pense que le début de l'automne aurait été une période plus favorable pour ce type de travaux que l'hiver.

16. Questions diverses

- Question de la PEEP pour pouvoir anticiper les réunions des fédérations de parents.

M. Carriot répond qu'il est tout à fait favorable à établir un calendrier tôt dans l'année.

- Question de la FCPE pour savoir pourquoi les parents n'ont pas été invités à l'assemblée générale de la MDL du 26/09. M. Carriot répond que M. Moulin avait invité l'ensemble des élèves et que, pour assister à l'assemblée générale d'une association, il faut en être membre. Il rappelle que les comptes sont accessibles à la demande et reconnaît que la situation financière de la MDL est catastrophique et que les futurs bénéficiaires ne permettront que de combler les déficits immédiatement.

Mme Voné le Moëlle dit que le nouveau bureau de la MDL est constitué d'élèves très sérieux et investis et que les CPE ont mis en place avec eux un nouveau fonctionnement très rigoureux de la cafétéria.

(20h30 : départ d'Izar Couillard)

- Problème des casiers en nombre insuffisant : Mme Voné le Moëlle rappelle qu'un nombre conséquent d'élèves bénéficie d'un casier et qu'il en reste encore une dizaine à ce jour non attribués mais remarque que les élèves ont parfois des sacs de sport très volumineux qui posent problème. Elle rappelle également que tous les internes bénéficient d'un casier depuis l'an dernier.

M. Carriot évoque un manque de place évident dans le hall qui ne permet pas d'installer de nouveaux casiers.

- Problème évoqué par les enseignants : un AED s'est vu refuser un contrat à temps plein par l'établissement centralisateur au prétexte qu'il est détenteur d'un visa d'étudiant étranger. La préfecture a confirmé le bien-fondé de cette interdiction alors que, dans le même temps, le SNES et la cellule juridique du rectorat ont affirmé que ce jeune homme pouvait se voir établir un contrat à temps plein.

M. Carriot dit qu'il va saisir le DH du Rectorat sur la question.

M. Durain se propose pour faire une intervention auprès de ce service.

- M. Carriot informe les membres du CA des problèmes d'agressions sur la passerelle de la gare, dit qu'il en a informé les services de police à chaque fois qu'il en a eu connaissance mais demande avec insistance aux familles confrontées à ce genre de problème de porter plainte systématiquement afin d'inciter l'action de la police.

Mme Voné le Moëlle explique qu'un inventaire des horaires de départs des internes vers la gare le vendredi soir est en train de se faire afin que ces élèves circulent en groupe à ces moments-là.

- M. Carriot veut conclure la réunion en rappelant que c'est le dernier CA auquel assiste M. Vendramini. Il tient à le remercier pour ces années au service du lycée et souligne l'ambiance de «franche cordialité» de leur collaboration.

La réunion est close à 21h.

N.Voné le Moëlle, secrétaire de séance.

Dates des prochains CA :

Mardi 21 novembre 2017 – 18 h

Jeudi 08 février 2018 – 18 h

Lundi 26 mars 2018 – 18 h

Mercredi 27 juin 2018 – 17 h

